

L'humanisme médical à la Faculté de Médecine de Paris : cent ans d'histoire (1795-1898)

A. Lellouch

Résumé

De tumultueux rapports s'instaurèrent, au XIXe siècle, entre les Pouvoirs publics, la Faculté de Médecine de Paris, ses professeurs, ses étudiants et la presse, tant médicale que générale. L'enjeu de ces intenses débats toujours d'actualité portait sur l'utilité ou non, pour les étudiants en médecine, d'un enseignement historique. Ce travail veut faire revivre les éléments de ce débat au travers d'une série d'écrits : Nouveau Plan pour la constitution de la Médecine en France; textes réglementant la création (1795), la suppression (1822), puis la restauration (1870) de la chaire parisienne d'histoire de la médecine; rapport Guérin relatif à la réorganisation de la Faculté de Médecine de Paris (1830); pétitions du Dr Dézeiméris au Ministre de l'Instruction publique, enfin, débats et controverses au sein de la presse tant générale que médicale (1837). Tout au long de cette période historiquement agitée, les différents arguments des opposants et des partisans de l'humanisme médical nous ont paru suffisamment riches d'enseignements actuels pour être ici rapportés.

Summary

During the nineteenth century, tumultuous relationships existed between the public authorities, the Paris Medical Faculty, its students and teachers, the medical and the popular press. Thèse agitated debates concerned the the value of teaching history in medical studies. This paper aims to follow the main steps of thèse debates through various texts : the new plan for the structure of Medicine in France (1790); the création (1795), suppression (1822) and restoration (1870) of the Paris chair of the History of Medicine; Guerin 's report (1830) concerning the a new reorganization of the Paris Medical Faculty; Dr Dézeiméris's pétitions (1837) addressed to the French Minister of State for Education. Thèse debates remain topical and instructive.

Histoire et culture générale doivent-elles être réintroduites dans les études médicales ? Ce débat ré-émerge en France, à la fin du XXe siècle, face à une médecine devenue de plus en plus technique. Mais il n'est pas nouveau. Ainsi, à Paris, tout au long du XIXe siècle, une série d'écrits illustrent les tumultueux rapports tissés, à Paris, entre Pouvoirs publics, Faculté de Médecine et presse au sujet de l'enseignement de l'humanisme en faculté de médecine. Analyser l'essentiel de ces textes nous semble encore aujourd'hui riche d'enseignements.

(*) Hôpital de Poissy - St Germain-en-Laye,
Département d'Information Médicale, 20 rue Armagis,
St Germain-en-Laye, 78105, France.

Le Nouveau plan de constitution pour la Médecine en France (1790) (7)

En 1790, le fameux médecin anatomiste français Vicq- d'Azyr (1748-1794), fondateur de la Société Royale de Médecine, dressait un *Nouveau plan de constitution pour la Médecine en France*. En partie première : *De l'Enseignement de la Médecine et de tout ce qui le concerne*, et en section II : *De l'Enseignement en particulier*, il rappelait les "cinq principaux chefs" sur lesquels "doit s'exercer l'enseignement" dans les Collèges de Médecine :

*Connaissance de l'économie animale ;
Connaissance des substances... dont l'action*

*influe sur cette économie;
Choix des moyens propres à conserver le corps
dans l'état de santé;
L'examen des diverses maladies, de leurs symp-
tômes, de leurs indications, et des remèdes...;
Enfin, Histoire de la Science elle-même.*
Ces "cinq chefs" d'enseignement permettaient
ainsi de définir un "ordre" et un "partage" des
enseignements. En 16e position figurait l'His-
toire de la Médecine après la Clinique (au 15e
rang).

Vicq-d'Azyr s'interrogeait ensuite sur les
"motifs (qui)..., écrivait-il, nous ont déterminés à
réunir ensemble plusieurs parties de l'enseigne-
ment" : *"Qui pourra mieux indiquer la méthode
d'étudier la Médecine, que le professeur d'His-
toire, aux yeux duquel sera toujours présente la
succession des travaux qu'on a entrepris pour
en hâter le progrès ?"* Il voulait ainsi confier au
même enseignant les "Leçons sur l'Histoire de
la Médecine et de la Chirurgie" et l'"Enseigne-
ment de la méthode d'étudier et d'observer". En
effet, *"ce sujet est un des plus philosophique
qu'il soit possible d'offrir à la méditation des
élèves"*. Et pour prévenir toute objection, il
écrivait encore : *"Qu'on n'objecte pas que plu-
sieurs des sciences comprises dans notre Ta-
bleau, telles que la Zoologie et l'Histoire de la
Médecine, n'offrent point des connaissances
essentielle à ceux qui se destinent à... notre
Art. . . . dans un enseignement public qu'on doit
supposer complet dans les Collèges, il ne faut
pas seulement pourvoir à l'instruction de ceux
qui ne portent point leurs vues au delà du
nécessaire; qu'il faut encore préparer aux es-
prits plus actifs une moisson plus abondante...
que le professeur d'Histoire de la Médecine et
du Methodus studii Medici deviendrait, pour les
Elèves, un Conducteur utile,..."*

Un enseignement nécessaire mais tou- jours menacé

Les bouleversements provoqués par la Ré-
volution française de 1789-1795 n'empêchè-

rent pas la mise en oeuvre du Plan Vicq-d'Azyr.
Le décret du 14 frimaire an III (1795) créait, en
pleine Convention, une chaire de Médecine
légale et d'Histoire de la Médecine. Jean Goulin
(1728-1799) en fut le premier titulaire. Il était
chargé effectivement de l'enseignement de l'his-
toire de la médecine. Cet érudit, versé dans
l'étude littéraire du grec, du latin et de l'arabe fut
aussi l'auteur d'un *Cours d'Histoire de la Méde-
cine* qu'on peut consulter aujourd'hui en France,
dans la Bibliothèque municipale de Reims. Goulin
exerça ses fonctions de 1795 à 1799. A sa mort,
en 1799 et jusqu'à 1808, le célèbre médecin
philosophe et homme politique Cabanis (1757-
1808) lui succéda. Mais la carrière politique de
Cabanis puis des troubles de santé l'éloignèrent
de l'enseignement.

Depuis 1795, un obscur bibliothécaire, Mo-
reau de la Sarthe (1771-1826,) avait été chargé
des fonctions d'enseignement. Cependant,
depuis la mort de Cabanis (1808) et jusqu'à
l'année 1818, tout cours officiel d'histoire de la
médecine avait disparu. Aussi, le ministre de
l'époque se crut-il obligé de prévenir la Faculté
de l'imminence de la suppression de la chaire.
Moreau de la Sarthe ne pouvait se résoudre à
cette disparition. Répétiteur bénévole, il créa de
lui-même un cours de bibliographie médicale. Il
fut bientôt récompensé de cette initiative par la
Commission d'Instruction publique. *L'arrêté du
8 décembre 1818* réunit l'enseignement de
l'Histoire de la Médecine et celui de la bibliogra-
phie médicale. Moreau en fut chargé officielle-
ment jusqu'en 1822. *L'arrêté du 23 février 1819*
transforma l'ancienne chaire de Médecine lé-
gale et d'Histoire de la médecine devenue va-
cante en chaire de Médecine légale et de Patho-
logie spéciale, relative aux maladies mentales.
Durant la Restauration monarchique, les *ordon-
nances royales du 21 novembre 1822* (rendues
sur un rapport du Ministre de l'Intérieur Cornières)
et *du 5 février 1823* osaient amputer les
Facultés de leurs prérogatives traditionnelles de
nomination des professeurs. Le pouvoir politi-
que voulut mater l'opposition universitaire; il

décida donc de la réorganisation de l'ensemble de la Faculté de Médecine : neuf professeurs, opposants politiques notables furent révoqués et leur chaire supprimée. Ce fut le cas de Chaussier, Desgenettes, Dubois, Jussieu, Pinel, Vauquelin et... Moreau de la Sarthe. L'évincement de ce dernier entraîna ipso facto la suppression de la chaire d'Histoire de la Médecine et de Bibliographie médicale.

Le Rapport Guérin et la nouvelle organisation de la Faculté de Médecine (1830). (6)

L'intrusion du pouvoir royal dans les affaires de l'Université fit l'effet d'une bombe. Elle fut à l'origine d'une intense période d'agitation professorale et étudiante, à la Faculté de Médecine de Paris. Après la chute de Charles X, lors des trois Glorieuses de juillet 1830, le gouvernement du nouveau roi Louis-Philippe voulut faire preuve de libéralisme. Le ministre de l'Instruction Publique nomma alors une commission médicale chargée "de l'examen préparatoire de toutes les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine de Paris" (6)

La commission, présidée par le baron Cuvier, eut pour rapporteur Guérin et pour membres Andral, Cloquet, Duméril, Husson et Richeran. Bien sûr, sa première proposition fut de restaurer les prérogatives universitaires violées par le pouvoir royal : *l'ordonnance du 5 octobre 1830* réintégraient les professeurs évincés en 1823. Mais, en histoire de la médecine, le pauvre Moreau ne survécut pas à sa proscription et, depuis son évincement, l'enseignement de la discipline périssait : tout enseignement officiel d'histoire de la médecine émanant de la chaire disparut jusqu'en 1870. Pourtant, la Commission (6) n'avait pas fait que proposer la réintégration des professeurs évincés. Elle conçut aussi un véritable *"Plan d'organisation de la Faculté de médecine de Paris"* prônant la reprise de l'enseignement de l'Histoire en Faculté de Médecine : *"On pourrait regarder, expliquait le rapporteur, la création d'une chaire d'histoire*

de la médecine comme un simple rétablissement de ce qui était. La division adoptée par l'ancienne Faculté porte en effet une chaire de bibliographie et même d'histoire de la médecine. Cette chaire qu'on avait regardée jusque là comme d'une utilité tout à fait secondaire doit, éclairée par l'esprit philosophique de notre époque, jeter le plus grand éclat sur la science, et raviver des germes sous des débris ignorés".

Et le rapporteur de poursuivre : *"C'est moins l'histoire des livres que des choses qu'elle aura pour objet; et, s'il est vrai que le cercle des erreurs serait aussi borné que le cercle des vérités, ce serait déjà rendre un grand service à la médecine que de l'avertir et que de la garantir, par les révélations de l'histoire, du retour des erreurs passées"*.

Le rapport Guérin (6) proposait ainsi la rénovation de l'ensemble de l'enseignement en Faculté de Médecine. Dans son esprit, ce qui avait trait au passé (le projet de restauration de la chaire d'histoire des sciences médicales) revêtait la même importance que les propositions de développement d'enseignements novateurs : fusion des chaires de "matière médicale" et de "pharmacie", surtout, création des nouvelles chaires de "thérapeutique et pathologie générale", d' "anatomie générale comparée et pathologique", de "clinique spéciale des maladies des enfants", enfin de "clinique des maladies cutanées, syphilitiques et scrofuleuses".

Pour la chaire d'histoire de la Médecine, comme pour les autres chaires, le rapport (6) détaillait les modes de nomination des professeurs, le nombre d'heures et la place de l'enseignement dans le cursus des études de Médecine. L'histoire s'enseignait ainsi en fin de scolarité, en cinquième année, en même temps que la "clinique" et les "accouchements". Mais le plan Guérin (6) concernant l'enseignement de l'histoire en Faculté de Médecine ne fut pas retenu par la Monarchie de Juillet (1830-1848). Il fallait alors pallier la disparition persistante de

la chaire. Des cours privés furent donc dispensés par plusieurs personnalités passionnées par le sujet. Ce fut le cas notamment de Dézeiméris, Daremberg et Littré... Si ces deux derniers médecins sont bien connus aujourd'hui, le premier l'est beaucoup moins. Dézeiméris s'illustra surtout par une pétition au Ministre de l'Instruction publique de l'époque. Il réclamait le rétablissement de la chaire d'histoire de la médecine et la réintroduction de l'enseignement de l'Histoire, en Faculté de Médecine. Pour parvenir à ses fins, il n'hésita pas à entreprendre une vaste campagne dans la grande presse. Celle-ci lui fut très vite acquise; par contre, le débat fut bien plus rude avec le monde médical et la presse professionnelle. Le journal de la *Presse médicale* mettait en doute l'utilité de l'enseignement de l'histoire de la médecine et souhaitait que cette utilité fût prouvée avant qu'il ne fût publiquement rétabli en Faculté de Médecine... Le Dr Dézeiméris allait administrer de telles preuves...

Mais qui donc était Dézeiméris ?

Jean Eugène Dézeiméris était fils et petit-fils de médecin. Il était originaire de la Dordogne et avait fait ses humanités classiques à Bergerac et Bordeaux. Il avait acquis la réputation d'un érudit et d'un beau parleur. Attiré par Paris, il y monta pour entreprendre des études de médecine. En 1828, alors qu'il n'était encore qu'étudiant, il commença à publier, chez Béchet jeune, jusqu'en 1838, les 4 volumes d'un *Dictionnaire de la Médecine ancienne et moderne* (4). En 1830, Dézeiméris réussissait le concours de bibliothécaire à la Faculté de Médecine de Paris. Le titre de son mémoire de concours s'intitulait : *Aperçu des découvertes faites en Anatomie pathologique durant les trente années qui viennent de s'écouler et de leur influence sur le progrès des connaissances et le traitement des maladies*. La Commission de l'Académie le considéra alors comme l'élève ayant montré *"le plus de savoir en littérature et en philosophie médicales"*. Nommé d'abord

sous-bibliothécaire en 1830, il devint bibliothécaire titulaire en 1836, en remplacement de Mac Mahon. Sa thèse inaugurale (28 pp.) de 1832, soutenue à Paris, s'intitulait : *Quelques réflexions sur l'Histoire de la Médecine* (2). Ardent polémiste, Dézeiméris n'hésita pas à interpeller directement le ministre de l'époque Salvandy et, pour obtenir gain de cause, par voie de presse, il sut porter le débat sur la place publique.

Les pétitions de Dézeiméris au Ministre Salvandy (1837).

Les Lettres sur l'Histoire de la Médecine et sur la nécessité de l'enseignement de cette Histoire constituent, de notre point de vue, l'ouvrage le plus intéressant de Dézeiméris. Constituées de 382 pp. et de trois chapitres, ces *Lettres* furent publiées à Paris, en 1838, par l'auteur.

Au chapitre I, se retrouvait le texte intégral des deux pétitions adressées en avril, puis en juin 1837 par Dézeiméris à Salvandy, ministre de l'Instruction Publique. Les pétitions réclamaient le rétablissement d'un enseignement normal d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris. Elles furent suivies des réponses (ambiguës, embarrassées et contradictoires) du Ministre qui ne donna pourtant jamais une suite favorable à la demande de Dézeiméris. La première pétition attirait l'attention du ministre sur le caractère brillant de l'enseignement en Faculté de Médecine mais aussi sur la grave lacune qu'il comportait : *"Entre toutes les universités de l'Europe les plus célèbres, la Faculté de médecine de Paris brille par la richesse de son enseignement et (par) la grande multitude de disciplines. Mais une lacune existe au milieu de ce vaste enseignement et, en un point, la Faculté de médecine de Paris reste au-dessous de toutes les universités de l'Allemagne : l'histoire de la médecine et de la bibliographie médicale ne sont point enseignées en France"* Dézeiméris dressait alors un bref historique de la chaire disparue avec la mort de Moreau de la

Sarthe et écrivait avec fougue : *"Quoique veuve de son titulaire, la chaire d'histoire et de bibliographie ne cessa donc point de subsister légalement et, comme telle, c'est par concours qu'elle doit être pourvue d'un professeur"*. La requête de Dézeimeris (1837) succédait aux recommandations du rapport Guérin (1830), à une demande de la Faculté de médecine, via une pétition de Broussais (1831) et, au vœu exprimé (1835) par 21 professeurs de médecine, *"devoir rétablir et mettre au concours la chaire devenue vacante de Moreau de la Sarthe"*.

Le 13 mai 1837, la réponse du ministre fut brève : il regrettait, s'attristait mais se retranchait derrière l'avis défavorable du Conseil Royal et de celui de la Faculté. En fait, remarquait publiquement Dézeimeris, les deux instances n'avaient pas été vraiment consultées : *"Un seul homme, à la faveur de son double titre de représentant de la Faculté et de membre du Conseil, avait pris sur lui de faire prononcer les instances en leur nom"*.

Le 20 mai 1837, via le Bureau des Universités, le Ministre adressait toutefois à Dézeimeris une seconde réponse : les motifs paraissaient *"dignes d'être pris en considération"* mais, comme bien souvent, le projet butait sur une insuffisance de moyens financiers impossibles à débloquer : *"...la mesure que vous proposez ne saurait être exclusivement applicable à l'Académie de Paris. Les autres Facultés de Médecine sont également intéressées à obtenir dans leur enseignement toutes les améliorations désirables. La question entraîne dès lors des conséquences financières qui, jusqu'à présent, n'ont pas été prévues au Budget de l'Etat"*. Et, en contradiction avec sa première réponse, le ministre ajoutait : *"Pour qu'il fût d'ailleurs possible de donner quelque suite à votre demande, il eût été nécessaire que la Faculté à laquelle vous êtes attaché en eût préalablement délibéré d'une manière spéciale"* Alors, Dézeimeris comprit vite qu'il fallait, pour être entendu, expliquer au Ministre l'utilité, pour le futur médecin,

d'un enseignement en histoire de la médecine. Dans la 2^e pétition adressée à Salvandy, en juin 1837, notre médecin bibliothécaire opposait, *"l'observation scientifique directe"* ou expérimentale (pratiquée en anatomie, physiologie, sémiologie, clinique et chirurgie) et *"l'observation reçue"*(histoire). Il s'agissait alors de *"sciences où les faits susceptibles d'être soumis à l'observation directe sont les moins nombreux et où l'expérience est interdite par la nature même de l'objet même des études. • Ici, l'élément historique acquiert nécessairement la prépondérance qu'avait l'observation directe dans les sciences indiquées précédemment"*. La médecine (plus que la chirurgie) avait ainsi besoin, selon Dézeimeris, de se référer à *"un enseignement historique de ce qui a été observé, expérimenté, pensé"* dans le passé. En bref, pour notre auteur, *"repousser l'histoire du nombre des études médicales, c'est anéantir une partie considérable de la science et de l'art"*.

Les Anciens, par exemple, avaient trop *"sacrifié l'histoire à l'observation"*, ne jurant plus que par Hippocrate et surtout Galien. L'erreur des Modernes était de commettre *"l'excès opposé"*. Du fait de *"l'enthousiasme qu'excitèrent les découvertes dues à l'étude directe de la nature et à l'application de la méthode expérimentale"*, on se mit alors à *"sacrifier l'observation à l'histoire"*. Pour Dézeimeris, il faut que le *"médecin... reconnaisse la nécessité plus impérieuse et plus pressante que jamais... de renouer avec le passé de la chaîne des observations"*.

L'histoire des sciences médicales n'était alors enseignée, en France, ni dans des livres spécialisés, ni dans les cours des disciplines modernes. Or, l'extraordinaire progrès des sciences médicales faisait qu'il était *"impossible à quiconque donnait une partie de son temps à l'exercice de l'art et à un enseignement déjà étendu, de trouver celui qui serait nécessaire pour prendre connaissance des travaux importants qui ont été faits dans tous les siècles et toutes les*

langués". Et de conclure : "le développement historique de la médecine doit faire l'objet d'un enseignement à part. Il est nécessaire de joindre à cet enseignement celui de la bibliographie médicale qui, dans cette masse effrayante de livres dont se compose la littérature médicale, signale aux élèves ceux qui méritent d'arrêter particulièrement leur attention, trace la route..."

Le mouvement d'opinion dans la presse grand public (3)

Bien qu'il n'obtint jamais gain de cause du Ministre, Dézeiméris réussit pourtant à créer un mouvement d'opinion en sa faveur quand il porta l'affaire sur la place publique. Pour sa part, la grande presse lui donna toujours raison. Ainsi, le *Journal des Débats* du 13 août 1837 soulignait-il l'utilité d'un tel enseignement, "incontestable pour tous les bons esprits... : c'est surtout à une période d'anarchie scientifique comme celle-ci, lorsque les élèves ne trouvent pas de guide pour les conduire à travers les différentes doctrines ni dans un système ni dans l'autorité d'un maître... qu'il serait nécessaire de passer en revue les époques antérieures, de mettre en regard les anciennes opinions et les nouvelles, de comparer le temps, les hommes..." En bref, le cours d'histoire de la médecine avait valeur de formation générale : "Voici l'enseignement le plus philosophique qui soit, le plus propre à former l'esprit des jeunes gens... prêts à se passionner". Un dernier argument se fondait sur le précédent de la Faculté de Médecine de Montpellier : "dont le bibliothécaire M. Kùhnhoitz, est depuis 1831 chargé de faire et fait réellement un cours d'histoire sur les sciences médicales".

Le *Journal du Commerce* du 15 août 1837 rappelait, quant à lui, la tendance des médecins modernes, grisés par leurs découvertes, d'oublier leurs dettes envers les Anciens. Le Temps consacrait, sur le sujet, trois articles : les 10 et 13 juillet ainsi que le 16 octobre 1837. Une idée nouvelle y était développée : seule la perspec-

tive historique pouvait rendre au médecin sa dimension humaine, lui qu'une spécialisation excessive avait tendance à faire déchoir.

La controverse avec la Presse médicale

Le corps médical, en l'occurrence le rédacteur de la *Presse médicale*, se montra, par contre, bien plus réservé. Un lecteur estimait nécessaire, avant de ré-institutionnaliser la chaire d'histoire de la médecine, de prouver l'utilité de cet enseignement pour les futurs médecins. Une polémique s'ensuivit. Six lettres de Dézeiméris furent alors publiées "sur la nécessité de l'enseignement oral de l'histoire de la médecine et de la bibliographie médicale". Ces lettres furent suivies des réponses non convaincues du rédacteur en chef de la *Presse médicale*.

Dézeiméris détaillait ses conceptions. L'histoire pouvait être à la fois "extrinsèque" et "intrinsèque". La première, écrivait-il, "histoire générale, ou extérieure est l'exposition des circonstances politiques ou autres, qui ont eu quelque influence sur les progrès de la médecine ou sur sa décadence". Section particulière de l'histoire extrinsèque, l'histoire littéraire constituait "l'histoire des hommes qui ont exercé quelque influence sur sa marche et celle des ouvrages où leurs travaux sont consignés". Mais, pour Dézeiméris, cette dernière ne pouvait résumer à elle seule toute l'histoire de la médecine. C'était pourtant le seul type d'histoire dont s'étaient, jusqu'ici, occupés la plupart des médecins. L'histoire littéraire avait à recueillir "scrupuleusement, sur l'homme qu'elle veut faire connaître". Mais l'histoire "extrinsèque" devait aussi se prolonger par l'histoire "intrinsèque" d'une science donnée : "C'est cette science elle-même, présentée historiquement, c'est-à-dire exposée comme elle s'est produite, en suivant les phases et les vicissitudes de son développement". En bref, une authentique histoire de la médecine allait émerger dès qu'on aurait substitué aux prétendues histoires littéraires un "traité de médecine dans lequel chaque

observation... exposée dans l'ordre de son apparition dans le monde scientifique et dans son mode de filiation soit rapportée à son époque et à son auteur..." Fait important, rajoutait Dézeiméris, "dans l'histoire intrinsèque, l'erreur... doit trouver place...".

Malgré sa pugnacité, il n'obtint pourtant jamais la chaire à laquelle il aspirait. Nullement découragé, il abandonna alors Paris et l'histoire de la médecine pour faire fructifier, dans le sud de la France, une entreprise vinicole... Pourtant, l'enseignement de la discipline persistait et, pour pallier la disparition persistante de la chaire, des cours privés allaient être dispensés par plusieurs personnalités passionnées d'histoire de la médecine. Après Dézeiméris, ce furent Daremberg, Littré et Bouchut qui prirent le relais. On se souvient encore actuellement du pédiatre Eugène Bouchut (1818-1891) qui a laissé son nom aux fameux "tubercules" oculaires de la miliaire tuberculeuse. Il fournit aussi, en 1860, la première description de la neurasthénie. On a cependant oublié que ce médecin se passionna aussi d'histoire de la médecine. Charles Daremberg (1817-1872) dispensa également un enseignement privé d'histoire de la médecine. Il publia plusieurs travaux historiques de qualité et traduisit divers écrits médicaux de Galien, Aurélien et Oribase. En 1872, il édita sa fameuse *Histoire générale des sciences médicales* (1) après avoir été nommé officiellement professeur titulaire de la chaire, rétablie en 1870. Cette renaissance de la Chaire d'Histoire de la Médecine et de la Chirurgie fut possible grâce au legs de 150.000 F institué, un an plus tôt, par un maître des requêtes au Conseil d'Etat. Ce dernier, nommé Salmon de Champotran, était convaincu de l'intérêt qu'il y avait à introduire un enseignement de sciences humaines chez les étudiants en médecine... Salmon de Champotran favorisait la candidature de Daremberg mais ce dernier ne resta professeur titulaire que seulement deux années... Après lui, la chaire d'histoire de la médecine ne fut plus qu'un tremplin d'accès vers

d'autres chaires plus prestigieuses. Elle ne devint que bien rarement un lieu authentique d'enseignement et de recherches historiques. Mais ceci a déjà été l'objet d'une autre histoire (5)...

Communication effectuée lors du 36^e congrès international d'Histoire de la Médecine, Tunis-Carthage, 6-11, 09/98, le jeudi 9/09/1998.

Références

1. DAREMBERG Ch. (1872) *Histoire des Sciences médicales*. Paris, Baillière, 2 vol.
2. DEZEIMERIS J.E., (1832) *Quelques réflexions sur l'histoire de la Médecine*. Paris, Imp. Didot, in-4°, Thèse n°194, 28 pp.
3. DEZEIMERIS J.E., (1838) *Lettres sur l'histoire de la médecine et sur la nécessité de l'enseignement de cette histoire*. Paris, l'auteur, in-8°, III + 382 pp.
4. DEZEIMERIS J.E., OLLIVIER (d'Angers), RAIGE-DELORME., (1828-1839) *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. Paris, Bécheteux, 4 vol. in-8°.
5. LELLOUCH A., (1991) *La chaire française d'histoire de la médecine (1795-1900), communication présentée à la séance du 23 mars 1991 de la Société française d'histoire de la médecine*. Hist. Se. med. t. IV: 251-257.
6. GUERIN J., (1830) *Rapport de la Commission chargée par M. le Ministre de l'Instruction publique de l'examen préparatoire de toutes les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine*. Paris, Bureau de la Gazette médicale, 46 pp.
7. VICQ-D'AZYR F., (1790) *Nouveau plan de constitution pour la médecine en France*. Paris, 201 pp.

Biographie

Alain Lellouch est docteur en médecine, Chef de Service du département d'information médicale du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/St-Germain-en-Laye. Médecin des Hôpitaux - Cardiologue. Ancien interne et assistant des Hôpitaux de Paris. Ancien Chef de Clinique aux Facultés de Médecine. L'auteur est aussi élève diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (IVe section : sciences historiques et philologiques), docteur en philosophie - Histoire des Sciences (Paris I, Sorbonne), titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en Sciences humaines (1993) et Secrétaire Général de la S.I.H.M. (1998).